

La Politique éditoriale en matière de patrimoine en Champagne-Ardenne

Intitulé complet : Etude relative à l'état des lieux et les perspectives des publications sur le patrimoine en Champagne-Ardenne

Maître d'ouvrage : Conseil Régional Champagne Ardenne

Année 2009

Avec en sous-traitance Elisabeth Dandel, Art2conseil

Contact : Didier BRETON, directeur de l'Aménagement du Territoire, tel : 03 26 70 31 89

Budget : 30 240,00 € HT.



Objectif : Le SRI de Champagne-Ardenne, de création récente et de petite taille, a pour particularité d'être prolifique en matière d'édition et de consacrer une part essentielle de son budget de fonctionnement à alimenter les collections de l'Inventaire, sur des recherches qui sont par ailleurs sous-traitées à des entreprises privées (une autre particularité du SRI Champagne-Ardenne). Par ailleurs l'Office Culturel Régional (ORCCA) assure également une mission d'édition. En arrière plan de ce dispositif la politique patrimoniale de la Région reste en appui de celle de l'Etat sans qu'une véritable « chaîne patrimoniale » cohérente soit élaborée. Face à l'éclatement des initiatives, surtout depuis le transfert de 2004, la mission a pour objet de ré-orienter la politique d'édition soutenue par la Région.

Résultat : Il est proposé, comme première étape d'un dispositif destiné à s'élaborer progressivement :

- d'adopter, par une Charte et un Comité Editorial, le concept de « diffusion patrimoniale », c'est-à-dire d'intégrer au-delà de la simple édition d'ouvrage, le souci d'utiliser tous les moyens accessibles pour faire connaître le patrimoine régionale ;
- d'utiliser les moyens NTIC pour organiser une diffusion plus large, en fonction d'actions pédagogiques, touristiques et culturelles clairement formulées (souci de transversalité) ;
- de cibler l'édition papier uniquement sur la collection « Image du Patrimoine » ;
- de reformuler le projet du SRI de façon à l'intégrer dans une refondation plus globale du projet patrimonial de la Région.